Image not found or type unknown

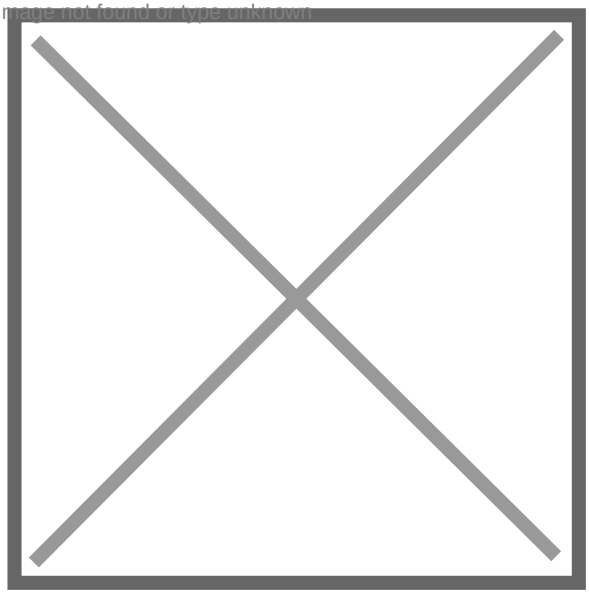

Le propriétaire revient sur l'etat des lieux non signé

Par **anna paula**, le **09/07/2008** à **15:36**

après avoir fait un état des lieux oral et sur place lors de mon départ, mon propriétaire m'a rendu mon chèque de caution. Aucune signature n'a été faite lors de mon départ j'ai rendu les clés de mon logement. 2 jours après il revient sur sa décision et me demande de réintervenir pour lessiver les murs en Plâtre (depuis 5 ans) car aucune peinture n'a été faite depuis la construction ainsi que les volets et autres ... ilétait satisfait lors de notre visite mais maintenent il menace de faire intervenir un huissier alors que j'ai déjà rendu les clès et récupérer mon chèque de caution. QUEL EST MON RECOURS !!

Par **saladine**, le **09/07/2008** à **18:05**

bjr,

il est anormal qu'un propriétaire revienne sur un état des lieux qui a de plus donné lieu à remise de clés et retour du chêque de dépot !

il ne s'agit pas ici d'éléments dont il n'aurait pas pu avoir connaissance (choses cachées).

je pense qu'il faudrait le laisser faire ... seul ... avec l'huissier et à ses frais, et attendre une peu probable action en justice, lors de laquelle vous ferait valoir le retour des clés et du chêque (que vous avez gardé comme preuve).

cdlt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés